Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260209-2026_05-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-005

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du lundi 9 Février 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 3 Février 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf février, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ, Maire.

Etaient présents :
Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Mme Isabelle BATAILLER, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Caroline BOYARD-OGOR, M. Robert BOZEC, Mme Catherine CABILLIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Guy CROISSANT, M. Michel DUMAIL, Mme Sylvie GODEST-TOULLELAN, M. Jacky GOUAULT, M. Philippe JEANNIN, Mme Jeanine LE CALVEZ, Mme Christiane LE VAY, M. Goulven MORVAN, Mme Caroline OLLIVRO, Mme Marie-Christine PARROT, Mme Annaik PERSON, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE, M. Eric SWARTVAGHER, Mme Rozenn TREGUER.

Etait représenté : M. Antonin MAHÉ par délégation à Mme Gaëlle BOUCHER.

Absents : Mme Malika LE GRUIEC, M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN, M. Michel QUÉNET.

Secrétaire de séance : M. Goulven MORVAN.

Présents : 25 Représenté : 1 Absents : 3 Votants : 26

BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES RÉALISÉES EN 2025

Rapporteur : Mme Ameline de Cadeville.

Conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délibère chaque année, sur le bilan des acquisitions et cessions réalisées sur le territoire de la commune.

A cet effet, sont détaillées dans le tableau annexé, les différentes opérations réalisées en 2025 qui portent sur les acquisitions ou cessions immobilières (terrains et bâtiments) décidées lors de précédentes réunions du Conseil municipal.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2241-1.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260209-2026_05-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-005

Vu les avis favorables des commissions Ecologie, cadre de vie, logement, urbanisme et Ressources humaines et finances,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, par 25 voix pour, Mme Ollivro concernée par l'une des cessions n'a pas pris part au vote,

ADOPTE le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2025,

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tous les documents et les actes à intervenir dans le cadre de ces dossiers.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Le Secrétaire de séance,
Goulven MORVAN

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 12/02/2026

Pour la Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Pièce jointe n°1 : Bilan des cessions et acquisitions de l'année 2025

Réalisé au 31/12/2025

Acte	Date de l'acte	Nature de l'acte	Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien	Parcelle	Surface en m²	Nature du bien	Montant	Délibération	Infos complémentaires
Cession	07/05/2025	Acte de vente	Commune de Paimpol	M. Saulou/Mme Ollivro	Chemin de la Villeneuve	ZN129	199	Terres agricoles	1 751 €	30 septembre 2024 n°2024/87	
Échanche	06/06/2025	Acte d'échange sans soulte	Commune de Paimpol	M. Le Marec	Place du Champ de Foire	AD1145,1170	19	Bande de terrain	/	31 mars 2025 n°2025/33	
			M. Le Marec	Commune de Paimpol	Place du Champ de Foire	AD1167,1169	62	Bande de terrain			
Cession	09/09/2025	Compromis de vente	Commune de Paimpol	SCCV Paimpol 50 rue de Goas-Plat	50 Rue de Goas-Plat	AX62,63,71,169	27 909	Collège et gymnase désaffecté + terrain	500 000 €	24 février 2025 n°2025/03 30 juin 2025 n°2025/59	
Cession	06/10/2025	Acte de vente	Commune de Paimpol	Adapei Nouelles Côtes d'Armor	Chemin de Kerpuns	ZL627	8 800	Terrain à bâtir	440 000 €	03 juillet 2023 n°2023/63	

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260209-2026_05-DE

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260209-2026_05-DE